

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 152 | 15-21 mai 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 22 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

16 mai : Des groupes de défense des droits ont annoncé que les autorités avaient arrêté Şadinaz Yaşa Yılmaz, la mère d'un bébé de 10 mois accusé d'avoir des liens avec le mouvement Gülen. Les lois turques prévoient l'ajournement des peines pour les femmes enceintes ou ayant accouché au cours des 18 derniers mois, même si elles sont reconnues coupables.

17 mai : Behçet Kaplan, un détenu de 31 ans atteint d'un cancer de l'estomac, perd la vie dans une prison de Bitlis.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

16 mai : La police d'Ankara a brièvement détenu 10 personnes pour avoir protesté contre une fraude présumée dans l'annonce des résultats des élections.

20 mai : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre les personnes disparues en garde à vue dans les années 1990, détenant brièvement 13 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

15 mai : Twitter publie des ordonnances de la justice turque pour justifier la restriction des comptes de séries à contenu politique en Turquie avant les élections nationales du pays.

16 mai : Un tribunal d'Istanbul a condamné le journaliste Cengiz Çandar à payer une amende pour propagande terroriste présumée sur les réseaux sociaux.

16 mai : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur l'actrice Zeynep Başerler pour ses publications sur les réseaux sociaux concernant les résultats des élections.

17 mai : La police d'Eskişehir a arrêté une personne du nom d'Ayşegül Didem Doğan pour ses commentaires sur les réseaux sociaux concernant les résultats des élections.

17 mai : La police d'Ankara a arrêté Oktay Yaşar, l'administrateur d'un compte Twitter populaire connu pour son contenu politique. Yaşar a été arrêté par un tribunal le lendemain.

17 mai : Un tribunal d'Ankara a décidé d'acquitter plusieurs membres de l'association du barreau d'Ankara

qui ont été jugés pour avoir critiqué l'agence gouvernementale pour les affaires religieuses.

18 mai : La police d'Adana a brièvement détenu huit personnes en raison de leurs commentaires sur les réseaux sociaux concernant les résultats des élections.

18 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à un rapport publié par l'Association pour la liberté d'expression (İFÖD) sur la censure en ligne contre les contenus concernant des hauts fonctionnaires du gouvernement.

18 mai : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à trois reportages couvrant des allégations selon lesquelles un extrémiste religieux aurait été embauché par le Croissant-Rouge turc (Kızılay).

19 mai : La police d'Istanbul a arrêté trois étudiants universitaires accusés d'avoir insulté le président lors d'une exposition. Les détenus ont été libérés le lendemain.

MINORITÉ KURDE

17 mai : La police de Batman a maltraité physiquement Yakup Orak, cadre local du HDP, dans la rue.

18 mai : La police d'Istanbul a brutalisé Yavuz Kahraman, cadre local du HDP, et Cemal Korkmaz, cadre du Parti de la gauche verte (YSP).

21 mai : La police d'Istanbul a arrêté quatre jeunes hommes kurdes pour avoir joué de la musique en public et pratiqué la danse traditionnelle. Les détenus ont été vus forcés de s'allonger sur le sol menottés.

AUTRES MINORITÉS

16 mai : Un rapport annuel publié par le Département d'État américain sur les libertés religieuses a révélé que divers groupes religieux et minorités en Turquie continuaient de subir des violations et n'étaient pas autorisés à pratiquer leur foi ou à former le clergé dans le pays.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

20 mai : Les gardiens d'une prison de Şanlıurfa ont agressé physiquement le détenu syrien Zekeriya Muhammed.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

17 mai : La police de Batman a maltraité physiquement Yakup Orak, cadre local du HDP, dans la rue.

18 mai : Les gardiens de la prison de Kocaeli ont maltraité la détenue Sultan Işıklı.

20 mai : Les gardiens d'une prison de Şanlıurfa ont agressé physiquement le détenu syrien Zekeriya Muhammed.

21 mai : La police d'Istanbul a arrêté quatre jeunes hommes kurdes pour avoir joué de la musique en public et pratiqué la danse traditionnelle. Les détenus ont été vus forcés de s'allonger sur les sols menottés.

21 mai : La police de Şanlıurfa a maltraité physiquement un individu nommé Ceylan Demir.